



FORMATION

Acquérir des compétences de base en prévention



La situation de l'entreprise au regard de la prévention de risques

- les objectifs généraux de la prévention
- la situation de l'entreprise par rapport à son secteur d'activité

Les acteurs internes et externes de la prévention

Les risques d'atteinte à la santé des personnes

- les composantes d'une situation de travail liées au risque
- l'identification des Risques

Les mesures de prévention des risques professionnels

proposition, hiérarchisation, mise en œuvre, suivi

Les concepts d'apparition d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle

Toutes les animations sont illustrées d'exemples concrets, d'exercices et d'ateliers.



14 heures



Acquérir les connaissances et outils de premier niveau pour agir sur les risques professionnels



Groupe de 3 à 10 personnes
en charge d'une mission de prévention des risques professionnels



À l'issue de la formation, les participants se voient délivrer une attestation de fin de formation.

**JÉRÉMIE
CLAIROTTE**

CONSEIL • FORMATIONS • SERVICES
RISQUES PROFESSIONNELS • ERGONOMIE • SÉCURITÉ • RÉGLEMENTATION

39 GRANDE RUE - 21260 BOUSSENOIS • 06 31 72 04 20 • JCLAIROTTE@YAHOO.FR



SIRET 818 291 908 000 15 • ORGANISME DE FORMATION 27 21 03831 21

